

UNE MÉMOIRE POUR LA CONSTRUCTION ET LA DÉFENSE D'UNE SOCIÉTÉ DÉMOCRATIQUE

Il y a un an, les Xe Rencontres Transfrontalières des Associations de Mémoire se sont déroulées dans la ville française de Mauléon. Elles ont permis de débattre de la place de la Mémoire dans une société démocratique menacée par la présence de discours, d'attitudes et de comportements d'extrême droite. Elles ont affirmé que la mémoire historique doit être l'axe sur lequel doit reposer une société fermement et sincèrement démocratique basée sur trois éléments qui ont été longuement traités : (1) une loi de mémoire historique et démocratique qui inclue l'abrogation ou tout au moins la modification de la loi d'amnistie de 1977, qui envisage la constitution d'une commission Vérité et qui n'ignore pas le droit à pleine réparation des victimes ; (2) le développement nécessaire et incontournable de diverses mesures concernant les programmes scolaires , l'organisation et la formation dans le domaine de l'éducation afin que soient respectées les dispositions du projet de loi sur la mémoire en cette matière et qu'elles s'appliquent de façon effective ; et (3) l'engagement et la lutte pour l'égalité des sexes, contre l'idéologie patriarcale, fondés sur la conviction que la mémoire démocratique ne le sera véritablement que si elle est ouvertement féministe..

Aujourd'hui, un an plus tard, lors de la XIe Rencontres transfrontalières, qui se sont tenues dans la ville de Port-Bou, nous sommes conscients que cette menace de l'extrême droite s'est accentuée et s'est manifestée d'une manière frappante. Les résultats des élections présidentielles en France et législatives en Italie ont confirmé la montée de l'extrême droite, d'une inspiration clairement fasciste s'agissant de l'Italie. Cette dernière rejoint la Hongrie, la Pologne et la Slovaquie au sein d'une Union européenne qui, par ses politiques ultralibérales, au service du capitalisme, a empêché la construction d'une Europe sociale et démocratique et porte une lourde responsabilité dans la montée de l'extrême droite. Il est vrai que les élections législatives en France ont donné un résultat différent puisque la gauche, la Nouvelle Union Écologique et Sociale, « NUPES », basée sur un « Programme Partagé de Gouvernement », a pris la deuxième place en obtenant 131 sièges. Cependant, pour la première fois, l'extrême droite a remporté 89 sièges, de sorte que sa progression s'intensifie à chaque élection, tout comme le taux d'abstention. C'est une caractéristique dominante des élections en Europe, qui va de pair avec l'aggravation de la situation sociale, le déficit de confiance et des modèles politiques reliés à des politiques gouvernementales de moins en moins démocratiques et sociales. Pendant ce temps, au Chili, la gauche a réussi à remporter la victoire électorale, et au Brésil, Lula da Silva a obtenu le pourcentage le plus élevé des voix, insuffisant toutefois pour l'emporter au premier tour.

Pour autant non seulement ce danger demeure, mais grandit de jour en jour, dans un contexte de crise sociale, économique et écologique exacerbée et accélérée par l'invasion russe de l'Ukraine, également à l'origine d'une crise humanitaire majeure, avec des millions de réfugiés fuyant leur pays, ce qui a mis en évidence la duplicité de l'Europe dans le traitement de l'immigration et des réfugiés.

C'est précisément dans cette conjoncture que la Mémoire Historique, Démocratique et Antifasciste, liée à la défense et la promotion des Droits de l'Homme, doit se déployer comme antidote aux discours de haine et d'exclusion. Elle doit devenir la conscience démocratique d'une société qui saura ainsi s'opposer aux tentatives de ceux qui veulent exclure et expulser tous ceux qui ne rentrent pas dans leur étroit moule raciste, hétéro-patriarcal et réactionnaire. Elle doit également s'opposer à ceux qui blanchissent ces discours ou les banalisent, comme cela s'est produit récemment en France avec l'interview de Pío Moa et la publicité donnée à ses mensonges sur la République et la guerre. Prenant prétexte de l'adoption de la Loi de la Mémoire, d'autres auteurs ont pu longuement, sans être contredits ni censurés, développer des thèses révisionnistes remettant en question des faits établis de façon définitive par l'ensemble des historiens.

C'est pourquoi il est regrettable qu'en Espagne le projet de loi sur la Mémoire Démocratique soit resté paralysé par un long et exaspérant processus parlementaire. Il a été finalement approuvé au Sénat malgré l'opposition de toute la droite qui depuis longtemps menace de l'abroger dès qu'elle reviendra au pouvoir. Il est essentiel que les dispositions de cette loi soient mises en application dès qu'elle entrera en vigueur et qu'un budget suffisant garantisse son effectivité.

C'est dans ce contexte marqué par les incertitudes et les dangers que nos associations mémorielles se sont à nouveau réunies, cette fois à Port-Bou, les 7, 8 et 9 octobre 2022, pour poursuivre leur travail de proposition et d'élaboration collective au service de la Mémoire Historique, Démocratique et Antifasciste. Leur volonté commune est de contribuer par leur action et leur réflexion à faire de la Mémoire l'un des piliers sur lesquels se consolideront des sociétés démocratiques, ouvertes et plurielles qui protégeront chacun de leurs membres sans exclusion ni exploitation d'aucune sorte.

Au cours de ces journées, nous avons débattu des lieux de mémoire frontaliers comme espaces de rencontre et de transmission de la vérité, des archives comme lieu de réception et de construction de cette mémoire. Nous avons également rappelé l'action menée sous la Seconde République espagnole pour abolir la prostitution et nous nous sommes penchés sur l'indispensable transmission intergénérationnelle de la Mémoire.

Cela étant dit, nous entendons affirmer :

1. Que les différentes administrations et associations mémorielles doivent initier et mettre en œuvre leurs projets et leurs actions de façon coordonnée, chacune dans leur cadre propre, afin d'éviter des chevauchements ou des comportements susceptibles de générer parfois, au-delà des frustrations, la remise en cause de domaines d'intervention nécessaires à la survie des associations.

2. Que les archives et leur accès libre sont un élément clé pour la construction de la Mémoire et pour la récupération des paroles perdues, la Mémoire Historique ayant pour mission de les mettre au jour. L'engagement des Administrations compétentes en la matière à fournir des ressources humaines et économiques aux Archives Publiques est incontournable, afin de leur permettre de remplir cette tâche élémentaire. Il en est de même du soutien financier aux associations afin qu'elles puissent conserver leurs fonds d'archives. Les archives sont un espace totalement indispensable à la construction et à la vie d'une société démocratique reposant sur le droit à l'information et, surtout, sur l'accès à cette information, constituée de documents et de collections qui appartiennent en fin de compte à tous les citoyens. Les associations exigent la préservation et la protection de ce patrimoine conformément aux réglementations internationales sur les archives et les droits de l'homme. Grâce à leur vigilance et aux actions qu'elles impulseront les associations de mémoire doivent jouer un rôle fondamental pour veiller à ce que les Administrations remplissent leur mission et fassent des archives cet outil pédagogique contre l'oubli et le révisionnisme que réclamait Pablo de Greiff.

3. Que nous devons également défendre la voix des femmes et revendiquer comme principe d'articulation d'une société pleinement démocratique celui de la sororité qui, avec celui de l'égalité, a inspiré de nombreuses femmes à lutter contre les modèles traditionnels qui cherchaient à les reléguer à un rôle secondaire et subordonné. Les actions de la Deuxième République, avec ses réalisations, qui ne sont pas éclipsées par les ombres qui existent aussi, sont une référence et une source d'inspiration pour nourrir les forces avec lesquelles affronter les défis de notre époque.

4. La question éducative, toujours présente dans les différentes Rencontres Transfrontalières, a progressé grâce au travail des associations, bien que la Mémoire soit encore loin d'être l'axe éducatif que nous réclamons. En ce sens, la loi récemment approuvée constitue une opportunité à ne pas gâcher et les associations seront particulièrement vigilantes à ce qu'elle soit appliquée et que soient mises en œuvre ses dispositions. Ainsi, les programmes scolaires, les programmes de formation des enseignants et la possibilité de créer des équipes interdisciplinaires composées d'enseignants et d'associations de mémoire pour faciliter la connaissance des valeurs républicaines peuvent être des instruments permettant d'atteindre et améliorer les objectifs fixés par la loi. Il serait également souhaitable de créer une banque de ressources pédagogiques pour faciliter la connaissance des expériences et des matériels produits dans tout l'Etat.

Une société n'est pas démocratique en soi, au contraire ses membres doivent être constamment en alerte et doivent lutter pour préserver ses valeurs démocratiques, pour avancer chaque jour et transmettre aux générations futures cette conscience forgée à partir des milliers d'expériences de ceux qui nous ont précédé, qui ont lutté et sont morts pour avoir voulu un monde libre et démocratique. Leur exemple, leur histoire, leurs noms... doivent être rappelés car ils sont le vaccin qui immunisera notre société d'aujourd'hui contre le virus de la haine dont l'extrême droite a besoin pour grandir et triompher.

Les associations mémorielles ici réunies, en tant qu'associations dotées d'une conscience critique et d'un esprit participatif qui les poussent à agir au sein des sociétés dans lesquelles elles vivent et se développent, ne peuvent ni ne doivent rester silencieuses face à la dégradation de la démocratie dans nos pays (tant en France qu'en Espagne) et dans le monde. Pour cette raison, elles font un appel pour la paix, la cessation de toute violence, en faveur d'une solution pacifique des conflits promouvant le désarmement et le dialogue comme moyens de construire un avenir meilleur pour les générations futures.

La démocratie est en danger parce que ceux qui n'y croient pas tentent de la renverser en tenant des discours de haine et d'intolérance, messages dirigés contre ceux et celles qui ont combattu par le passé, les combattants de la liberté, dont nous voulons préserver et étendre la mémoire. Nous, qui savons parce que d'autres l'ont vécu et nous ont légué leur mémoire, devons dès lors crier haut et fort, comme le disait Primo Levi, que « le fascisme est un cancer qui se propage rapidement et nous menace d'une récurrence : est-ce trop demander que de s'y opposer dès ses prémices ? »

Portbou, 9 octobre, 2022

ENTITES SIGNATAIRES : ACEPF (Associació Catalana d'Expresos Polítics del Franquisme); AFFNA36 (Asociación de Familiares de Fusilados de Navarra36); Amical Antics Guerrillers de Catalunya; Amical de les Brigades Internacionals de Catalunya; Amical de Mauthausen y otros campos y de todas las víctimas del nazismo de España; Amical du Camp de Gurs ; Asociación Txinparta-Fuerte San Cristóbal RMC; Ay Carmela ; Caminar (Coordination Nationale d'Organisations Mémorielles des Descendants et Amis de l'Espagne Républicaine) ; Coordinadora Provincial por la Recuperación de la Memoria Histórica de Burgos ; En Medio de Abril; Fundación 14 de abril; Fundación Bernardo Aladrén; La Barranca, Asociación para la Preservación de la Memoria Histórica en La Rioja; MER 64 ; MER 47 ; PAMA (Plataforma de Acción por la Memoria de Aragón); Passatges de Cultura Contemporànea; TML (Terres des Mémoires et de Luttes) ; Universidad Ciudadana de Huesca.